

**Conseil d'établissement
Séance du 19 novembre 2024**

Délibération n°7
**Portant approbation de la demande d'accréditation hors vague
de la licence professionnelle Productions végétales**

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts ;

Vu l'avis du conseil de CY Sup du 3 octobre 2024 ;

CY a déposé, auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, une demande d'accréditation pour obtenir la mention de licence professionnelle Productions végétales pour la rentrée 2025-2026.

La licence professionnelle Productions végétales et son parcours unique *Ressources végétales, productions maraîchères et plantes à parfum aromatiques et médicinales* répondent aux objectifs de l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle :

- Apporter les compétences nécessaires à l'activité professionnelle en production végétale et l'identification des ressources végétales valorisables ;
- Permettre, au titre de la formation continue, à des personnes engagées dans la vie professionnelle, de valider les connaissances et les compétences acquises dans leurs activités professionnelles, de les compléter et d'obtenir des certifications associées à des blocs de compétences ;
- Donner à ses titulaires les moyens de s'adapter aux évolutions futures de l'emploi, en particulier les nouveaux itinéraires culturels, la place de la robotique et l'IA en production vivrière, de maîtriser le développement de leur carrière professionnelle et de continuer à se former professionnellement ;
- Contribuer à l'appropriation des valeurs citoyennes et concourir à l'épanouissement personnel, au développement du sens des responsabilités et à l'apprentissage du travail individuel et en équipe tout en répondant aux exigences des objectifs de développement durable en intégrant la notion de santé unique « one health ».

Après en avoir délibéré :

Vote

Nombre de membres en exercice : 47
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres représentés : 12
Membres absents et non représentés : 21

Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 0
Non-participation : 0

Article 1er :

Le conseil d'établissement approuve la demande d'accréditation de la mention de licence professionnelle Productions végétales.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise au recteur de la région académique d'Ile-de-France, chancelier des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Article dernier :

Le directeur général des services et l'agent comptable de l'université sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le président de CY Cergy Paris Université,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gatineau', written in a cursive style.

Laurent GATINEAU

Transmise au rectorat le : 26 novembre 2024

Publiée le : 26 novembre 2024

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Instructions concernant les demandes de créations de DEUST, licences, licences professionnelles ou masters « hors vague »

Les établissements peuvent demander, en dehors de leur campagne de contractualisation, la création de DEUST, licences, licences professionnelles ou masters. Ils adresseront au département Qualité et reconnaissance des diplômes :

- Une lettre argumentaire (co-signée en cas de co-accréditation) comportant les éléments suivants :
 - o Justification du projet (lien avec la stratégie de formation de l'établissement, évolution du secteur, de la profession, évolution de la réglementation, secteur émergent scientifiquement...)
 - o Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires
 - o Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel ; pour les licences professionnelles préciser les accords passés au sein d'un secteur d'activités, avec les branches professionnelles et/ou les entreprises ou autres organismes d'employeurs potentiels des diplômés
 - o Objectifs en termes de recrutement : publics visés ; pour la formation continue, catégories de salariés susceptibles d'être intéressés
 - o Objectifs en termes de flux pour la prochaine période (filières et bassin de recrutement, flux attendus)

- La fiche de présentation d'une formation : ci-dessous - 4 pages maximum.

Ces deux documents seront à déposer sur la plateforme SIREDO en pièce jointe du formulaire approprié (modalités de dépôt indiquées dans le guide utilisateur transmis en parallèle).

Attention : les demandes de création doivent être fournies au plus tard, pour le **30 septembre** de l'année précédant l'année visée par la demande d'accréditation.

Demande de création d'une formation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, master

Etablissement : CY Cergy Paris Université <input checked="" type="checkbox"/> LICENCE PROFESSIONNELLE <input type="checkbox"/> MASTER
Intitulé : Licence professionnelle mention Productions végétales

Restructuration Création

Domaine (ALL, DEG, SHS ou STS) : STS

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation : Parcours unique : Ressources végétales, productions maraîchères et plantes à parfum aromatiques et médicinales (RVMPPAM)

Objectifs de la formation : Pour répondre à l'objectif 6 de France 2030 : « investir dans une alimentation saine et durable » et faire face aux enjeux de sécurité alimentaire et nutritionnelle soulignés dans la feuille de route INRAE 2030 de l'Institut national de la recherche agronomique et environnementale (https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/CP_INRAE2030.pdf), les acteurs de terrain tels que les professionnels de l'Allier et du Val d'Oise, le CFPPA de l'Allier, la CACP (communauté d'agglomération de Cergy Pontoise), les municipalités de Neuville sur Oise et Cergy et l'association « Terre de Lien » ont détecté des tensions sur le métier de maraicher et plus globalement chez les producteurs de ressources végétales accentuées par le manque de connaissance sur le management des nouveaux circuits de distribution et de la multiplicité des acteurs et parties prenantes associés en environnement péri-urbain.

L'offre de formation actuelle est concentrée plutôt au sud de la région parisienne sur quelques formations allant du niveau CAP au BTS ou en Brevet professionnel (BP REA) et n'aborde pas ces dimensions de réseaux multi-acteurs pourtant cruciales au développement d'une entreprise maraîchère en PPAM (plantes à parfum aromatiques et médicinales) ou au sens plus général de ressource végétale.

Inscrit dans l'axe formation du PAT (Programme Alimentaire Territorial) du Parc Naturel Régional du Vexin Français / communauté de communes CACP, ce programme répond à un constat criant de la pénurie de repreneurs pour les exploitations agricoles vivrières. Plus globalement il a vocation à former les futurs producteurs tant en maraichage, PPAM que ressources végétales d'intérêts pour répondre aux attentes de bassins d'entreprises à travers une production diversifiée.

Une enquête de la Semmaris (MIN Rungis) et du Conseil Général du 95 diligentée dans le cadre de la mise en place du projet AGORALIM fait état de pas moins de 26000 emplois dans le secteur du maraichage en Ile de France d'ici 2030 pour atteindre les objectifs de suffisance alimentaire locale. D'autres métiers stratégiques sont ciblés : la liste des 23 métiers émergents de France Compétence 2023 figure les métiers de **paysan- herboriste, Technicien en bioproduction et Animateur formateur en technologies agricoles** qui correspondent aussi naturellement à des débouchés de cette offre de formation.

La formation RVMPPAM a donc pour objectif non seulement de former des jeunes issus de différentes origines vers ces métiers de production végétale maraîchères et PPAM

mais aussi de répondre au besoin de spécialistes en ressource végétale pour les entreprises en cosmétique partenaire du pôle de compétitivité mondial Cosmetic Valley dont font partie CY Cergy Paris Université et avec les établissements supérieurs de CY Alliance.

Les objectifs de la Licence Professionnelle *Ressources végétales, productions maraîchères et plantes à parfum aromatiques et médicinales* répondent aux objectifs de l'arrêté du 6 décembre 2019

- apporter les compétences nécessaires à l'activité professionnelle en production végétale et l'identification des ressources végétales valorisables.
- permettre, au titre de la formation continue, à des personnes engagées dans la vie professionnelle de valider les connaissances et les compétences acquises dans leurs activités professionnelles, de les compléter et d'obtenir des certifications associées à des blocs de compétences.
- donner à ses titulaires les moyens de s'adapter aux évolutions futures de l'emploi en particulier les nouveaux itinéraires culturels la place de la robotique et l'IA en production vivrière..., de maîtriser le développement de leur carrière professionnelle et leur permettre de continuer à se former professionnellement.
- contribuer à l'appropriation des valeurs citoyennes et concourir à l'épanouissement personnel, au développement du sens des responsabilités et à l'apprentissage du travail individuel et en équipe tout en répondant aux exigences des objectifs de développement durable en intégrant la notion de santé unique : « one health »

Organisation de la formation :

Formation de type LP en apprentissage, la licence RVMPPAM est organisée sur deux semestres avec alternance. Initialement envisagée sur des semestres universitaires classiques, le projet se veut coller au besoin des métiers et la montée en compétence graduelle et progressive des apprenants en se callant sur un rythme naturel saisonnier et en proposant un début de formation en janvier de chaque année civile permettant ainsi à un public varié de rejoindre la formation après un éventuel stage automnal en entreprises ou en centre de production agricole ou en ré-orientation après un premier semestre de niveau L3. La formation est organisée pour permettre comme envisagé dans le plan France relance 2030 et l'AMI CMA un tremplin pour des apprenants issus des filières professionnelles agricole et de l'enseignement supérieur.

Chaque semestre est subdivisé en période de formation sur site et en période d'apprentissage selon un rythme d'apprentissage défini par le CFA partenaire (CFA CY) et les partenaires économiques et agricoles.

Au sein du parcours de formation des divisions thématiques originales sont proposées non pas classiquement sur des UE conventionnelles mais sur des blocs de compétence par apprentissages spécifiques : les grandes familles de plantes pour en connaître toutes les connaissances requises, la place de la robotique et de l'agriculture assistée par l'IA, connaissance de la vie du sol et agriculture soutenable, connaissance des filières et participation à des réseaux...

La formation sera progressivement dupliquée sur deux sites CY Cergy Paris Université et le LEGTA (Lycée agricole) du Bourbonnais à Neuvy (03) Cela permettra de proposer 2 sites de formations avec un enseignement partagé en distanciel (les majeurs) et sur chaque site des modules de spécialités (les mineurs). Les étudiants inscrits sur un site feront tout leur cursus sur ce site mais auront des temps d'échanges et des participations communes à de l'événementiel sur un des sites.

Modalités d'enseignement :

Formation de niveau L3 (60ECTS) de type LP en apprentissage avec possibilité de VAE. Les différentes UE constitutives sont construites de façon modularisées en blocs intégrant la triple approche : compétences, connaissances et comportements (AP3C) et sont proposées à la FC pour les professionnels sur les grandes évolutions techniques, stratégiques et économiques du secteur.

Volume horaire de la formation :	La formation est déclinée en 6 blocs de 50 heures modularisés en FC incluant les aspects théoriques, pratiques et techniques. Les apprenants sont inscrits en contrat d'apprentissage via le CFA CY et suivent dans le cadre du rythme d'alternance l'ensemble de la formation (majeurs et mineurs) permettant en lien avec les Centres de formations professionnelles pour adultes (CFPPA) et les chambres d'agriculture à l'apprenant de développer administrativement son projet professionnel. Pour favoriser le transfert de connaissances et compétences depuis le territoire jusqu'à l'international dans le cadre du réseau des universités EUTOPIA, des interventions pourront être réalisées par des professionnels en langue anglaise.
Lieux de la formation :	CY Cergy Paris Université, site de Neuville sur Oise avec en site secondaire le CFPPA du Lycée agricole du Bourbonnais et Agrocampus St Germain en Laye. La formation est assurée sur deux zones géographiques distincte avec une mutualisation des enseignements de majeure (assurés en distanciel), et des enseignements de mineure sur site. Un accord a déjà été contracté entre le CFA en charge de la formation (CFA CYU) et le CFPPA du LGTA du Bourbonnais
Liens avec la recherche :	La formation de niveau Lpro est en lien par les enseignants-chercheurs avec les laboratoires de recherche ERRMECe de CY Cergy Paris Université sur le site de Neuville et le laboratoire HUbEBl de l'école de Biologie Industrielle sur des thématiques proches de valorisation des sous-produits agricoles et maraichers.
Liens avec le monde socio-économique :	La formation est inscrite dans l'axe Formation du Plan Alimentaire Territoriale : Cergy-Pontoise PNR Vexin Français qui via son réseau et son organisation avec les partenaires du milieu agricole (Chambres d'agriculture, Agrocampus St Germain en Laye, SAFER Ile de France, Terre de lien, Agglomération Cergy-Pontoise).
Effectifs attendus :	15 la première année puis 25 les années suivantes
Pour les Licences professionnelles Origine des publics :	La formation permet une ouverture non seulement à des étudiants de niveau L2 universitaire (Biologie, Gestion, géographie...) / BTS agricole (ACSE, PV) mais aussi étudiants issus des classes préparatoires et des candidats VAE sortant de formation de type Brevet Professionnel Reprise Exploitation Agricole (BP REA) en lycée agricole

Présentation de l'équipe pédagogique	
Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation	La formation est adossée à l'institut des sciences et techniques de CYU dont majoritairement son département de biologie (8 PU, 15 MCU des section CNU 64 65 66 et 4 PRAG SVT) et potentiellement les départements de chimie et géosciences pour des compléments dans des enseignements spécifiques.
Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation	De l'ordre de la moitié des enseignements selon les blocs de compétence seront réalisés par : Des professionnels des formation techniques des CFPPA (15% des enseignements) Des maraichers et producteurs sur site (15% des enseignements) Des représentants des organismes partenaires (10%) Un bloc de compétences est dédié à l'établissement du projet professionnel, l'évolution professionnelle et le développement personnel avec les organismes partenaires et la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle de CYU

Des interventions sous forme de conférences techniques et/ou ateliers pratiques sont réalisées par des professionnels des entreprises, des producteurs via le réseau terre de lien, des spécialistes du développement agricole (partenaires de programmes de recherche avec ERRMECe et HubEBI)

Des intervenants d'autres secteurs : Cosmetic valley, PNR Vexin Français, Chambres d'agricultures, Terre de lien... assureront les enseignements transversaux et stratégiques.

Participation aux événements du secteur (SIVAL, Biomimexpo, Sommet de l'élevage, Salon de l'agriculture...)

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

Création dans le cadre d'un projet tuteuré d'une structure associative puis les projets tuteurés suivants auront pour charge d'assurer la vie de cette structure pour créer *in situ* ou via les réseaux professionnels le lien avec les milieux professionnels et un réseau d' alumni.

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public

Une convention de partenariat a été passée entre le CFA CY et le CFPPA du LGTA du Bourbonnais pour la co-construction de la formation et la possibilité de dupliquer sur les deux sites (Neuville sur Oise 95 et Neuvy 03) en semi distanciel dès la seconde année de formation
Une convention est en cours de discussion avec le CFPPA de l'Agrocampus St Germain en Laye

Internationalisation des formations

nd

Conventionnement avec une institution privée française

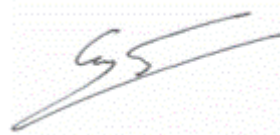
L'Ecole de Biologie industrielle n'est pas partenaire du projet mais est partenaire de programmes de recherche avec le laboratoire ERRMECe de CYU dans le cadre de CY Alliance. Potentiel élargissement vers les autres écoles de CY Alliance dont l'ISIPCA à Versailles

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) : Vote en Conseil d'institut le 3 octobre 2024
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT (**avis et date**) : Vote en conseil CY Sup (école de premier cycle) le 3 octobre 2024
- PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT (**27 septembre 2024**) :

Fabrice GOUBARD

VP Formation



Lettre argumentaire pour la création d'une licence Professionnelle mention « production végétale », parcours
« Ressources Végétales, Productions Maraichères et Plantes à parfum aromatiques et médicinales » (LP RVPM)

Justification du projet et positionnement au niveau régional et national

CY Cergy Paris Université a été créée en 2020 avec en son sein l'école universitaire des premiers cycles CY Sup qui porte l'accréditation de nos diplômes de premier cycle. CY Sup a ainsi, entre autres, pour ambition d'être vigilante et de répondre aux besoins en compétences qui émergent sur ce niveau de formation.

CY Cergy Paris Université pilote par ailleurs la politique de site au travers de CY Alliance, association des établissements d'enseignement supérieur à l'échelle du territoire de l'université, qui inclut notamment l'Ecole de Biologie Industrielle (EBI), l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage (ENSP) et l'Institut Supérieur des Industrie du Parfum, de la Cosmétique et des Arômes alimentaires (ISIPCA).

CY Cergy Paris Université poursuit ainsi l'ambition d'être :

- Une université de la diversité fortement ancrée dans son territoire, soucieuse de la réussite de tous les publics étudiants,
- Une université internationale de recherche développant une recherche académique de pointe,
- Une université actrice de la transition sociétale et environnementale, conjuguant le transfert des connaissances vers la société (individus, entreprises, société civile) et la délivrance de formations conçues pour permettre à chacun de participer à relever les grands défis du XXIème siècle.

C'est fort de ce contexte que CY Cergy Paris Université propose la mise en place de cette nouvelle formation, annoncée par ailleurs dans le COMP de l'université discuté avec la tutelle en 2024 (vague 2 des COMP).

Ces défis planétaires nous engagent justement collectivement et au niveau des établissements d'enseignements supérieurs et technologiques, pour former les acteurs des prochaines générations pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population de plus de 9 milliards d'humains d'ici 2050, gérer durablement les ressources naturelles indispensables à la vie (l'eau, les sols, l'air, la biodiversité), contribuer à la lutte contre le changement climatique, ou accompagner les différents opérateurs dans des transitions durables et économiquement viables.

Pour proposer des solutions et favoriser les formations répondant à l'objectif 6 de France 2030 ; « investir dans une alimentation saine et durable » et faire face aux enjeux de sécurité alimentaire et nutritionnelle soulignés dans la feuille de route INRAE 2030 de l'Institut national de la recherche agronomique et environnementale (https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/CP_INRAE2030.pdf), les acteurs de terrain tels que des professionnels de l'Allier et du Val d'Oise, le CFPPA du LEGTA du Bourbonnais, la CACP (communauté d'agglomération de Cergy Pontoise), les municipalités de Neuville sur Oise et Cergy et l'association « Terre de Lien » confrontés aux mêmes problématiques sur deux territoires différents, ont détecté des tensions sur le métier de maraicher et plus globalement chez les producteurs de ressources végétales accentuées par le manque de connaissance sur le management des nouveaux circuits de distribution et de la multiplicité des acteurs et parties prenantes associés en environnement péri-urbain.

Sur la région parisienne, l'offre de formation actuelle est concentrée plutôt au sud sur quelques formations allant du niveau CAP au BTS ou en Brevet professionnel (BP REA) et n'abordent pas ces dimensions de réseaux multi-acteurs pourtant cruciales au développement d'une entreprise maraichère en PPAM (plantes à parfum aromatiques et médicinales) ou au sens plus général de

ressource végétale. Une enquête de la Semmaris (MIN Rungis) et du Conseil Général du 95 diligentée dans le cadre de la mise en place du projet AGORALIM « pôle alimentaire résilient » fait état de pas moins de 26000 emplois dans le secteur du maraichage en Ile de France d'ici 2030 pour atteindre les objectifs de suffisance alimentaire locale. En effet, 90% des produits alimentaires consommés en IdF sont importés, bien que 49% du territoire soit voué à l'agriculture et la tension est tout autant importante sur le secteur des fruits et légumes puisque sur les 895kt/an consommés il n'y a que 98 kt/an produits sur 0.7% de la SAU francilienne pour satisfaire le besoin il faudrait engager 65000ha en production maraichère et fruitière d'où le besoin de formation de 26000 maraichers sans compter le secteur de la ressource végétale, valorisation des sous-produits, PPAM pour contribuer à une agroéconomie résiliente et d'autosuffisance.

Plus globalement à l'échelle du territoire national sont proposées de nombreuses formations en lycée agricole, Maisons familiales rurales, Centre de formations pour Adultes pour répondre à la demande des apprenants. Dans le cadre de l'AMI « Compétences et métiers d'avenir » des projets plus ambitieux prennent naissance pour structurer l'offre de formation comme VITAMIN'A (Vision du Territoire du Grand Avignon sur les Métiers et formations Innovantes autour de la Naturalité et de l'Alimentation). <https://www.grandavignon.fr/fr/actualites/demain-le-grand-avignon-capitale-de-la-formation-pour-les-filières-agricole-et>.

France Agrimer fait état d'un déficit commercial de la France en fruits et légumes ayant atteint 2,1 Mrds d'€ en 2019, générant des taux de dépendance de 60% en fruits et 79% en légumes frais, hors pommes de terre.

Alors que seulement 13.5% de la production agricole est labellisée Agriculture Biologique en région parisienne (source Biofil @ Agrimer), les besoins agroéconomiques via des productions raisonnées en filières agro-écologiques ou AB sont inscrits dans les objectifs France 2030 : *“Garantir la souveraineté alimentaire en valorisant le potentiel de la bioéconomie”*. Bien entendu, ils se doivent d'intégrer l'usage de toutes les alternatives et de former aux innovations afin d'*“Accélérer les transitions agroécologique et alimentaire par la diffusion de l'innovation”*. Le label européen du programme Farm To Fork renforce cette feuille de route stratégique dans le cadre du Pacte vert européen, qui prévoit entre autres de réduire de 50 % le recours aux pesticides ; réduire de 20 % l'usage d'engrais chimiques ; consacrer 25 % de surfaces agricoles au bio (contre 8,5 % en 2019 en Europe). La stratégie envisagée repose donc sur la formation et le soutien au développement des infrastructures logistiques, de transformation et de valorisation pour accompagner le développement des filières agro-écologique et repenser les chaînes alimentaires de façon circulaire.

Inscrit dans l'axe formation du PAT (Programme Alimentaire Territorial) du Parc Naturel Régional du Vexin Français / communauté de communes CACP, ce programme répond à un constat criant de la pénurie de repreneurs pour les exploitations agricoles vivrières. Plus globalement il a vocation à former les futurs producteurs tant en maraichage, PPAM que ressources végétales d'intérêts pour répondre aux attentes de bassins d'entreprises à travers une production diversifiée.

Adossé à la chaire de « Biodiversité » de CY fondation et à la nouvelle chaire en création « Agro-alimentation du futur » déjà financée par le département du Val d'Oise travaillant dans le cadre du programme AGORALIM sur la mobilisation agricole, ce programme de formation en Licence Professionnelle RVPM s'inscrit dans la globalité des enjeux des ODD. Soucieux de répondre à de multiples enjeux de territoire, l'axe de formation abordera aussi la valorisation des déchets pour des usages patrimoniaux en lien avec le nouveau programme Campus Versailles lauréat 2022 de l'AMI « Compétences et métiers d'avenir » et la valorisation des sous-produits dans le cadre de programme de recherche en partenariat avec l'Ecole de Biologie Industrielle à Cergy, le laboratoire ERRMECe à

Neuville sur Oise et des agriculteurs du nord, centre et sud-ouest (partenaires du programme EBORAGO@EBiodiv (ANR 21 EXES 0008 France Relance).

L'objectif de la formation est donc de répondre aux opportunités des territoires en adressant les enjeux européens et nationaux en formant les apprenants (FI en apprentissage) et en formant les professionnels (blocs modularisés en FP) dans des métiers en tension ou de la liste des 23 métiers émergents de France Compétence 2023 comme paysan-herboriste, Technicien en bioproduction et animateur formateur en technologies agricoles qui correspondent aussi naturellement à des débouchés de cette offre de formation.

La formation RVPM a donc pour objectif non seulement de former des jeunes issus de différentes origines vers ces métiers de production végétale maraîchères et PPAM mais aussi de répondre au besoin de spécialistes en ressource végétale pour les entreprises en cosmétique partenaire du pôle de compétitivité mondial Cosmetic Valley dont font partie CY Cergy Paris Université et avec les établissements supérieurs de CY Alliance.

Objectifs et Structure de rattachement de la formation dans CY Cergy Paris Université – Flux attendus – Origine des apprenants.

La formation LP RVPM vise à former 15 étudiants en 2025, 20 en 2026 puis des promotions de 25 les années suivantes sous contrats d'apprentissage pour répondre aux attentes des territoires. Avec des opportunités de développement comme par exemple un regroupement de formations dans ce domaine au sein d'un cluster national éligible à l'AMI « Compétence et métier d'avenir » du SGPI/ANR/CDC. Les objectifs de la Licence Professionnelle Ressources végétales, productions maraîchères et plantes à parfum aromatiques et médicinales répondent aux objectifs de l'arrêté du 6 décembre 2019 :

- apporter les compétences nécessaires à l'activité professionnelle en production végétale et identification des ressources végétales valorisables et conduire à l'autonomie dans leur mise en œuvre.
- permettre, au titre de la formation continue, à des personnes engagées dans la vie professionnelle de valider les connaissances et les compétences acquises dans leurs activités professionnelles, de les compléter et d'obtenir la reconnaissance d'un diplôme national et l'attribution de certifications associées à des blocs de compétences.
- donner à ses titulaires les moyens de s'adapter aux évolutions futures de l'emploi en particulier les nouveaux itinéraires culturels la place de la robotique et l'IA en production vivrière..., de maîtriser le développement de leur carrière professionnelle et de leurs besoins de qualification et leur permettre de continuer à se former professionnellement.
- contribuer à l'appropriation des valeurs citoyennes et concourir à l'épanouissement personnel, au développement du sens des responsabilités et à l'apprentissage du travail individuel et en équipe tout en répondant aux exigences des objectifs de développement durable en intégrant la notion de santé unique : « one health ».

Rattachée à l'Institut des Sciences et Technique et son département de Biologie (8 PU, 15 MCU des sections CNU 64, 65, 66 et 4 PRAG SVT) et des départements de chimie et géosciences pour des compléments dans des enseignements spécifiques (analyses physico-chimiques des sols, molécules chimiques...) ou de l'IUT au sein du département de Génie Biologique.

La formation permet une ouverture non seulement à des étudiants de niveau L2 universitaire (Biologie, Gestion, géographie...) / BUT Génie biologie de CY Cergy Paris Université ou d'ailleurs (2 maraîchers du 95 sont issus du DUT Génie Biologique de CYU), BTS agricole (ACSE, PV) mais aussi étudiants issus des

classes préparatoires et des candidats VAE sortant de formation de type BP REA en lycée agricole. Intervenants dès le L1 en biologie le responsable du projet a sondé depuis 2 ans le nombre d'étudiants de Cergy potentiellement intéressé il est régulièrement entre 10 et 15 étudiants de L1 biologie, 10 à 12 L2 et 8 à 10 L3 (majoritairement de la filière Biologie Générale et Sciences de la Terre) Créée en formation initiale sous contrat d'apprentissage le CFA en charge de la formation est le CFA CY qui a passé en 2022 un accord avec le CFPPA de l'Allier au LEGTA du Bourbonnais pour dupliquer la formation sur les deux territoires. Une convention de ce type est en cours d'élaboration avec le CFPPA d'Agrocampus St Germain en laye et envisager la création d'un CMQ conjoint puis avec les partenariats développés dans le cadre de programme Recherche et Développement de répondre rapidement à l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir en proposant un programme structurant de bac-3 à bac+8.

Relation avec le monde socio-professionnel et la recherche

Inscrit dans l'axe formation du Plan Alimentaire Territorial du PNR Vexin Français /Communauté Agglomération Cergy-Pontoise, le programme de LP RVPM bénéficie des compétences de l'association « terre de lien » et du réseau des maraichers du Val d'Oise. Ce programme endosse la démarche mise en place plus généralement dans la Région Ile de France et adresse les perspectives du programme AGORALIM de la plaine de France et du Triangle de Gonesse (Communauté d'agglomération de Roissy) et sera le pendant à l'Ouest du département de la mise en place du projet de diversification agricole et vivrière de la plaine de France et du développement par la Semmaris (entreprise gestionnaire du MIN de Rungis) du prochain agropôle au nord de la région parisienne dans lequel il a été demandé à CY Cergy Paris Université de s'associer à travers la création d'une nouvelle chaire CY Fondation « Agriculture et Alimentation Durable » coportée par des enseignants chercheurs de l'Ecole du Design de l'Institut d'économie et de l'institut des Sciences et Techniques.

Adossé à la chaire de « Biodiversité » de CY fondation (4 mécènes industriels locaux) qui porte des actions de sensibilisation, d'actions sur le territoire et de recherche, ce programme de formation s'inscrit dans la globalité des enjeux des ODD. Soucieux de répondre à de multiples enjeux de territoire, l'axe de formation abordera aussi la valorisation des déchets pour des usages patrimoniaux en lien avec le nouveau programme Campus Versailles lauréat 2022 de l'AMI « Compétences et métiers d'avenir » et la valorisation des sous-produits en lien avec les programmes de recherche E-BORAGO@EBIodiv lauréat de l'appel à projet CY Générations 2024, programme bénéficiant d'aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissements d'Avenir #France2030 (ANR-21-EXES-0008) en partenariat avec l'Ecole de Biologie Industrielle à Cergy (Laboratoire HubEBI, le laboratoire ERRMECe à Neuville sur Oise et des agriculteurs du nord, centre et sud-ouest de la France. La LP RVPM permet aussi au sein de son parcours une connaissance approfondies des ressources végétales et de leur valorisation en direction notamment du secteur de la cosmétique et de la pharmaceutique bénéficiant des implications des enseignants -chercheurs impliqués dans les programmes de recherche qui existent ou se mettent en place au sein de la graduate school CYTech en partenariat avec l'EBI et l'ISIPCA membre de CY alliances et au sein du pôle de compétitivité mondiale Cosmetic Valley de bénéficier des apports des entreprises du secteur.

Cergy, le 25 septembre 2024



B.FIORIO

VP adjoint 1er cycle et directeur de CY Sup